

## 2 unités d'accueil à l'hôpital psychiatrique de St-Egrève (38)



- Nature du projet : extension de l'hôpital psychiatrique : création de 2 unités d'accueil
- Lieu : Saint-Egrève (38)
- Quantité : 2 x 25 lits = 50  
3 chambres d'isolement  
SHON : 3.835m<sup>2</sup>
- Mission : lauréat concours conception réalisation - base MOP + Exe
- Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier
- Date : concours 07/2007 ; livraison 10/2009
- Montant des travaux : 5.900.000 € HT
- Montant des honoraires : 300.000 € HT
- Equipe de maîtrise d'œuvre :  
Entreprise mandataire : GCC Cuynat  
BE TCE : BETEREM  
Economie : Cholley - Minangoy  
Ergonomie : Essor Consultant

■ Descriptif de l'opération :  
**Nature du projet** : création de 2 unités de 25 lits chacune et 3 chambres d'isolement.  
**Typologie** : composition de 2 modules quasi identiques organisés autour d'un cœur paysager dans lequel s'ouvrent les fonctions communes et les circulations dans un mouvement qui ne présente aucune destination en cul de sac. Cet espace central est dynamique et acteur du projet : ces jardins fermés sont considérés comme le théâtre de la vie, ils sont imaginés comme thérapeutiques. Absence de monotonie et de répétitivité : les chambres, bien que desservies par le patio conservent leur autonomie et leur intimité en offrant une ouverture généreuse sur l'extérieur. Des lieux différenciés par leur forme, leur éclairage, leur couleur, comme une valeur thérapeutique ajoutée susceptible de favoriser une certaine candeur communicatrice. Nous ne prétendons pas soigner par l'architecture, mais souhaitons proposer un environnement de qualité aux patients.  
**Ambiance** : image architecturale moderne. Structure béton simple, décollée du sol pour marquer la morphologie horizontale du projet, amène un sentiment de légèreté en parallèle du débord linéaire de toiture. Parois extérieures traitées en béton grès très clair avec calepinage soigné. Volume tertiaire à l'étage habillé de zinc à joint debout isolé par l'extérieur, pas nécessaire pour le rez de ch. pour atteindre la cible thermique.  
**Dimension écologique** : isolation par l'extérieur à l'étage ; rez de ch : chauffage par inertie dans le sol en dalle flottante ; chauffage de l'ECS par panneau solaire thermique en toiture. Chambres équipées d'occultations isolantes.  
 Toiture végétalisée ; récupération des eaux pluviales.  
 Matière et matériaux naturels recyclables : béton, zinc, laine de roche, aluminium, boiserie, plâtre.... d'une parfaite pérennité